

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Campus Notre-Dame-de-Foy

Juin 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Campus Notre-Dame-de-Foy se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Campus Notre-Dame-de-Foy devrait lui permettre d'atteindre les cibles proposées dans la mesure où le Campus précisera les obstacles locaux à la réussite et procédera à l'adoption de mesures opérationnelles précises.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 11 mars 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Campus Notre-Dame-de-Foy¹ lors de sa réunion tenue le 11 mars 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Le dossier examiné par la CEEC comprend les pièces suivantes :

Plan triennal de réussite du 31 octobre 2001, avec extrait du procès-verbal du 31 octobre 2001 du conseil d'administration et lettre de transmission du 1^{er} novembre 2001.

L'annexe relative aux cibles de diplomation du 21 juin 2001.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Dans son plan de réussite, le Campus Notre-Dame-de-Foy tient compte des programmes offerts au Campus principal de Saint-Augustin-de-Desmaures (formation régulière et continue), à l'École de pompiers et au Multicollège de l'Ouest du Québec. Comme il attend ses premiers diplômés en juin 2002, le Multicollège ne peut procéder à une cueillette de données complètes sur le cheminement des élèves.

Le plan de réussite proposé présente le cheminement scolaire des élèves dans chacun des programmes en fonction des taux de réinscription, de diplomation, de réussite à l'épreuve uniforme de français (ÉUF) et à l'épreuve de synthèse de programme (ÉSP). Les taux de réussite et de diplomation rapportés concernent uniquement et respectivement les cohortes de 1997 et 1996 pour les secteurs pré-universitaire et technique, sans distinction entre les nouveaux inscrits (cohorte A) et ceux ayant déjà fait des études collégiales (cohorte B). Le plan n'apporte aucune information précise sur des facteurs comme les changements de programme, les cours écueils, les causes d'abandon, les caractéristiques du milieu et de la clientèle à son entrée au Collège. À l'appui, le Collège dit avoir besoin de plus de données pour mieux évaluer et, à cet effet, il se propose de procéder à l'embauche d'un technicien pour la collecte de données pertinentes. Les données recueillies révèlent des taux de diplomation relativement faibles dans quelques programmes. Le Campus Notre-Dame-de-Foy cible plus particulièrement trois de ces programmes : Sciences humaines, Commercialisation de la mode et Design de mode.

Quoique nombre de forces et faiblesses soient relevées dans les différentes sections du plan proposé, le Collège n'identifie pas clairement d'obstacles à la réussite. Cependant, certains faits mentionnés dans ces passages ou ailleurs semblent constituer des obstacles à la réussite pour la clientèle dans son ensemble : la vision globale du programme ne se révèle pas toujours claire pour l'élève; les moyennes générales au secondaire en français et au bulletin général sont inférieures de 2 % à la moyenne du réseau; et la formation générale semble nuire à la diplomation de certains élèves.

De façon générale, le manque de données ne permet pas au Collège de procéder à une analyse efficace ni à l'identification d'obstacles à la réussite propres à son établissement et aux programmes ciblés.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

La Commission remarque le souci du Campus Notre-Dame-de-Foy à s'inspirer de ses différentes politiques (PIEA, PIEP et PIEE) et de son projet éducatif dans l'élaboration de son plan de réussite. Les principales stratégies et moyens envisagés par le Collège pour l'ensemble des programmes sont : la responsabilisation de l'élève, en particulier par la politique concernant les absences; la sensibilisation à l'obtention du diplôme; la généralisation des activités d'accueil et d'intégration; l'accompagnement pour le maintien aux études et la diplomation; et les activités de reconnaissance du mérite scolaire et de l'implication parascolaire.

Parmi les mesures nouvelles, la Commission note avec intérêt la formation d'un comité pour le suivi des programmes ciblés, la mise en place d'un dossier de suivi historique de perfectionnement des enseignants et la gestion « pro-active » des abandons. Du point de vue des mesures organisationnelles, le Collège mise particulièrement sur l'accueil, l'encadrement et le perfectionnement des professeurs. Ces éléments mis à part, le Collège décrit davantage ce qui existe déjà plutôt que de développer de nouveaux moyens et stratégies. Aussi, peut-on douter que cela suffise pour combler l'écart entre le niveau de réussite actuel et les cibles ambitieuses visées. À cet effet, les cibles de persévérance et de diplomation devant être fondées sur les cohortes des nouveaux inscrits au collégial (cohorte « A »), le Collège aurait intérêt à recueillir les données sur cette base et, si nécessaire, à réajuster ses cibles en conséquence.

Comme les obstacles à la réussite identifiés ne découlent pas de l'analyse du milieu et de la clientèle étudiante, il est difficile d'apprécier l'efficacité et la pertinence des stratégies et moyens proposés, aussi réalistes soient-ils, en regard des cibles visées et des objectifs fixés.

Les modalités de mise en œuvre

Dans son état actuel, le plan comporte des actions devant être prises et coordonnées. Le plan inclut un calendrier pour les actions retenues (embauche d'un technicien, collecte de données, dossier historique des professeurs, généralisation des activités d'accueil et d'intégration) et pour l'atteinte des objectifs (taux de persévérance entre la première et la deuxième année, taux de réussite des cours et de diplomation). Par contre, le Collège ne précise pas les modalités de réalisation du plan de réussite : concertation, coordination, partage des responsabilités et suivi. Cette lacune reste donc à combler pour permettre une mise en œuvre efficace du plan.

Conclusion

Dans son document, le Campus Notre-Dame-de-Foy fournit des données statistiques sur les taux de réinscription et de diplomation pour une cohorte provenant des secteurs préuniversitaire et technique. Toutefois, le plan de réussite du Collège ne fournit pas une analyse suffisamment documentée des obstacles à la réussite et à la diplomation, que ce soit globalement ou pour les programmes ciblés.

La formation d'un comité pour le suivi des programmes ciblés, la mise en place d'un dossier de suivi historique de perfectionnement des enseignants, la gestion « pro-active » des abandons et l'embauche d'un technicien pour la collecte de données constituent les principales actions envisagées par le Collège. La Commission remarque néanmoins une absence de liens entre les stratégies, moyens ou mesures et les cibles fixées à cause du manque d'obstacles adéquatement identifiés. Il appert alors difficile de se prononcer quant à la pertinence et l'efficacité des principales mesures retenues en regard des cibles fixées.

Le plan de réussite présenté ne précise pas les modalités de coordination et de mise en œuvre dudit plan; en outre, il ne contient pas d'information quant aux processus de concertation des différentes instances ayant un rôle à jouer dans la réussite éducative. La Commission constate que le plan de réussite proposé ne présente pas les composantes et les éléments essentiels de nature à permettre une prise en charge institutionnelle de la réussite.

Dans son état actuel, le plan présenté est incomplet; aussi, la Commission ne peut porter un jugement sur son efficacité potentielle en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 19 juin 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 19 juin 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite du Campus Notre-Dame de Foy². Dans ce suivi, le Campus fait part d'informations complémentaires et rend compte de l'évolution de son plan. Trois bilans d'activités (tutorat par les pairs, accompagnement des élèves vers des carrières scientifiques et technologiques, amélioration du soutien pédagogique aux élèves nouvellement inscrits au collégial) sont annexés au suivi et apportent de nouvelles données sur les caractéristiques des clientèles utilisant ces services.

Dans son rapport de suivi, le Campus réaffirme le maintien de ses cibles de diplomation et ne prévoit pas apporter d'ajustements à son plan pour 2001-2002 (section 9). Il y fait part de la mise en place de nombre de moyens pour favoriser la réussite éducative. Deux des moyens retenus – augmentation du taux de réussite et programmes plus ciblés – constituent cependant des objectifs. D'autre part, le Campus adopte comme moyen un mécanisme de cueillette de données continue et, à partir des renseignements « collectivement colligés », procède à l'élaboration d'activités conséquentes. Il intègre à son suivi des analyses supplémentaires quant aux taux de rétention et de diplomation – taux qui se révèlent à la hausse pour l'année 2000 pour l'ensemble du Collège. Mais, comme le mentionne le Campus, il semble « trop tôt pour [...] y voir un effet du Plan ». Cette façon de faire l'amène maintenant à s'interroger quant au taux de déperdition après la première année, au taux d'obtention du DEC dans le temps minimum requis et quant à la variation à la baisse du taux de diplomation pour le volet pré-universitaire, qui ne suit pas la hausse observée au secteur technique. Malgré ce questionnement somme toute positif, le Campus reste muet quant à l'identification d'obstacles locaux à la réussite. Or, la qualité et l'efficacité d'un plan de réussite, s'ils reposent sur la qualité de l'analyse de la situation propre du collège, doivent aussi comporter l'identification des obstacles à la réussite. L'identification d'obstacles précis demeure donc une opération nécessaire pour qui permette au Collège d'élaborer des interventions ciblées et opérationnelles ainsi que de choisir les moyens adéquats pour améliorer sa situation.

2. *Rapport de suivi du plan institutionnel de réussite et de diplomation du Campus Notre-Dame-de-Foy*, avec lettre de transmission du 17 mai 2002 et lettre au MEQ du 18 février 2002.

Les mesures retenues sont hiérarchisées et insérées dans un calendrier de mise en œuvre. Le Campus désigne clairement les personnes ou instances responsables de chacune des différentes tâches inscrites au calendrier. La précision de l'échéancier quant aux dates de réalisation pour les différentes actions devrait favoriser la mise en œuvre du plan initial. La Commission souligne à cet effet que, selon le calendrier soumis, le Campus serait déjà bien engagé dans la réalisation de son plan de réussite et que nombre d'actions seraient en place.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Campus Notre-Dame-de-Foy devrait lui permettre d'atteindre les cibles proposées dans la mesure où le Campus précisera les obstacles locaux à la réussite et procédera à l'adoption de mesures opérationnelles précises.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Mariane Gazaille, agente de recherche